



# BULLETIN MUNICIPAL

Conseil municipal du  
25 juin 2015

CB/VP

## **1- Bâtiment :**

Le deuxième projet présenté par le C.A.U.E (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Ain) pour la rénovation du logement de l'institutrice et de la salle de réunion des associations correspond aux attentes de la municipalité, donc un projet définitif et un chiffrage estimatif va être établi par le C.A.U.E.

## **2- TAP : Temps d'activité périscolaire :**

2 questionnaires : 1 pour les enfants et 1 pour les parents ont été distribués, les retours sont plutôt positifs, le partenariat avec l'association FOL 01 s'était bien mis en place mais malheureusement cette dernière ne peut pas le reconduire avec les communes de Faramans et Joyeux pour des raisons financières. Des contacts ont été établis avec d'autres associations pour la rentrée prochaine.

## **3- Conseil des écoles :**

Le nombre d'enfants scolarisés sur le RPI pour la prochaine rentrée scolaire sera de 126 enfants, répartis ainsi :

72 pour Faramans, 22 pour Joyeux et 32 pour St Eloi.

### Répartition par classes :

Faramans : 2 classes de 20 élèves (11 CE2 + 9 CM1) et (6 CM1 + 14 CM2)

Joyeux : 1 classe de 16 CP et 1 classe de 18 élèves (11 CE1 + 7 CE2)

St Eloi : 2 classes de 26 élèves (16 petits + 10 moyens) et (8 moyens et 18 grands)

#### **4- Assainissement : curage de la lagune :**

Le curage de la lagune débutera à partir du 20 juillet, après les récoltes et selon les conditions climatiques, pour une durée d'environ 10 jours.

Le contrôle du curage, l'épandage et l'enfouissement des boues sont organisés par la Chambre d'Agriculture de l'Ain. Cette dernière a procédé à l'analyse des parcelles agricoles, qui est positive. Ainsi les boues seront épandues par la CUMA de l'Abergement Clémenciat et enfouies par les agriculteurs.

#### **5- Transports scolaires :**

Le conseil départemental a organisé une réunion d'information sur les transports scolaires.

Il a été rappelé que le département de l'Ain est un des rares à offrir la gratuité des transports scolaires aux familles, ceci représente un coût de 31 000 000 d'euros pour 42 000 élèves transportés soit 695 € par enfant par an.

De plus il a été mis en place un site internet permettant de voir les horaires des bus scolaires :

[www.transportscolaire.ain.fr](http://www.transportscolaire.ain.fr) .

#### **6- Vie associative :**

- **Samedi 4 juillet 2015 : But d'honneur organisé par l'amicale des boules**
- **Samedi 11 juillet 2015 : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice organisés par la Municipalité et Bal organisé par l'amicale des pompiers.**
- **Samedi 25 juillet 2015 : concours de pétanque organisé par la Chasse.**